Zone humide de Groisin-Rigolet

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Zone humide de Groisin-Rigolet

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS1118

Nom du grand ensemble : Le lac du Bourget - canal de Savières **Code :** V133

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: **X** 873355.7401 **Y** 2094990.924

Altitude moyenne (m) : 234

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 88 91

Date d'établissement de la fiche : 12/10/2004

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)

Contacts :

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 44.222212848621

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 4574.36754373801

Types de milieux Corine Biotope

PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPHES

BOIS DE PEUPLIER-TREMBLE

AULNAIES-FRENAIES MEDIO-EUROPEENNES

BOIS MARECAGEUX A AULNE, SAULE ET PIMENT ROYAL

ROSELIERES

FORMATIONS A GRANDES LAÎCHES (MAGNOCARIçAIES)

FOSSES ET PETITS CANAUX

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification

Critère fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification

Critère intérêt paysager

Justification

Critère valeur culturelle

Justification

4.4 - Intêret patrimonial

Critère HABITATS

Justification

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00019

Inventaire préliminaire Natura 2000 : FR8201771

ZICO : ra13

Znieff 2ème génération : 73040003

Site de l'observatoire national des zones humides : FR71300103

Autres inventaires : ZNIEFF 2e génération Type I n° 73040003 Marais de Chautagne et Mollard de Chatillon - ZNIEFF 2e génération Type II n° 7304 ENSEMBLE FONCTIONNEL LAC DU BOURGET ET SES ANNEXES - ZNIEFF 1ère génération Type 1 n° 7307-2602 MARAIS DE CHAUTAGNE - ZNIEFF 1ère génération Type 2 n° 7307 LAC DU BOURGET, MARAIS DE LAVOURS, CHAUTAGNE, ILES DU RHONE - Inventaire tourbières RA n° 73RB02 Marais de Chautagne (pour partie)

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Site inscrit selon la loi de 1930

Remarque SI427 - Lac du Bourget et ses abords

Statut Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Remarque FR8212004 - ZONES HUMIDES ET FORETS ALLUVIALES DE L'ENSEMBLE LAC DU BOURGET-CHAUTAGNE-RHONE (ZPS 13) pour partie

Statut Zone de la Convention de RAMSAR (zones humides)

Remarque RAM02 - LAC DU BOURGET & MARAIS DE CHAUTAGNE (pour partie)

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Habitats partiellement dégradés.
Mosaïque de milieux et d'habitats en constante évolution.
Site abritant de nombreuses espèces protégées.